



# CGT FINANCES PUBLIQUES 06

## Élections professionnelles



# CAP Locales

Du 29 novembre  
au 6 décembre 2018,  
votez CGT Finances Publiques !

## Pourquoi voter pour la CGT Finances Publiques ?

Dans un contexte marqué par la remise en cause des droits et garanties, la destruction des règles de gestion, il faut envoyer un message clair.

Ainsi la CGT Finances Publiques 06 défendra notamment :

- une instruction locale pour des affectations selon la seule règle de l'ancienneté (sauf cas social), affinées sur une résidence et un poste ;
- la garantie de maintien à la résidence en cas de suppression d'emploi, y compris en surnombre ;
- des promotions par tableau d'avancement dès que les conditions statutaires sont remplies ;
- un système de notation / évaluation déconnecté de la rémunération ;
- le rétablissement des concours et de leur préparation dans le département.

En CAP, pour la défense individuelle des agent.e.s, il faut choisir un syndicat dynamique, réactif et à l'écoute, au plus près de la réalité quotidienne de toutes et tous.



**Pour des élu.e.s proches de vous et à l'offensive,  
Votez CGT Finances Publiques 06 !**

# CGT FINANCES PUBLIQUES 06

Compétence, combativité, engagement, solidarité, respect de règles transparentes et égalitaires établies pour toutes et tous, telles sont les valeurs de notre syndicat sur lesquelles s'engagent les élu.e.s CGT. C'est sur ces bases que les candidat.e.s de la CGT Finances Publiques des Alpes Maritimes, représentant des différents services sur le territoire de la DDFiP 06, sollicitent vos suffrages.

**Le droit à la défense est statutaire** : les élu.e.s CGT Finances Publiques sont les représentants de tous les personnels qui ne fixent aucune condition à la défense des dossiers des agents.

Les élu.e.s CGT Finances Publiques défendent dans les CAP locales chaque dossier avec sérieux, compétence et opiniâtreté. Elles et ils s'investissent pour les agents qui leur font confiance dans le **respect des règles** de gestion.

Les candidat.e.s CGT Finances Publiques s'engagent à une stricte indépendance vis-à-vis de l'administration et à tenir le même discours devant les agent.e.s et face à l'administration.

Les candidat.e.s CGT Finances Publiques s'engagent à ne pas voter avec la parité administrative contre un ou une agent.e. Elles et ils s'engagent à s'appliquer à eux-mêmes les règles communes de gestion de tous les agents.

Les candidat.e.s CGT Finances Publiques assureront la défense individuelle des agents dans l'action collective notamment en matière d'emploi, de déroulement de carrière et de condition de travail. C'est-à-dire qu'ils feront appel à l'action autant que de besoin : audiences auprès du Directeur, pétitions, délégations, grèves et manifestations.

<http://www.dgfip.cgt.fr/06/>

« En CAP, pour me défendre, je choisis un syndicat :

*qui se bat pour moi et me respecte* : Les élu.e.s défendent avec sérieux et intransigeance tous les agent.e.s, syndiqué.e.s ou non, de tous grades et de tous services. Ils préparent leurs dossiers avec sérieux et les défendent en toute transparence et en toute impartialité.

*qui m'informe* : Des élu.e.s disponibles et compétent.e.s qui répondent à toutes les interrogations et rendent compte  **systématiquement**  de leur mandat, de manière individuelle aux agent.e.s concerné.e.s et à tout le personnel (journaux, comptes-rendus de réunions...).

Du 29 novembre  
au 6 Décembre 2018

... je vote pour

